

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'AGRO-INDUSTRIE
— TOGO —
www.pia-togo.com

Volta Water
La plus pure, la plus saine.

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



Gestion des activités portuaires

Page 3

Employabilité

« Si vous n'aimez pas le risque, l'avenir sera incertain », dixit Obi Tchamsi

Actuelle vice-coordonnatrice internationale de la jeunesse du Forum international des femmes...

Page 2

LES FONCTIONS CLÉS DE LA CAPITAINERIE DANS UN PORT

4ème session ordinaire du CPM de la BCEAO

Le gouverneur Kassi Brou présente la santé économique des Etats

Les membres du Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale ...

Page 4

Desert to Power

Les ministres réunis à Nouakchott s'engagent à renforcer les partenariats public-privé

La troisième réunion ministérielle des cinq pays du Sahel concernés par l'initiative Desert to Power...

Page 6



Millenium challenge accoun

Le Togo désormais éligible au programme compact du MCC

Page 4

Volta
30 Nov 18 Dec 2022
Foires LOMÉ
RENDEZ-VOUS À LA FIL POUR PROFITEZ DE NOS OFFRES POUR CETTE FIN D'ANNÉE
PAVILLON OTI JUSTE À L'ENTRÉE

1 Million

Pour toi chaque jour

Souscris à ton forfait à partir de 300F

*909#

Souscrit à un forfait Voix, Net, Vols, ou Mixte à partir de 300F pour être éligible au tirage au sort. Promo valable du 7 Décembre 2022 au 4 Février 2023. Service Client: 009

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg



Employabilité

« Si vous n'aimez pas le risque, l'avenir sera incertain », dixit Obi

Tchamsi

Actuelle vice-coordonnatrice internationale de la jeunesse du Forum international des femmes de l'espace francophone (Fifef) de toute l'Afrique et coordonnatrice régionale ouest-africaine de l'association Youth Awake, la coache Obi Tchamsi a animé le 9 décembre 2022 à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) à Lomé, une grande conférence axée sous le thème « Monter dans sa zone de puissance ».

● EYRAM AKAKPO

Cette conférence qui a rassemblé des entrepreneurs, chefs d'entreprises, Organisations non gouvernementales et particuliers, en mode hybride, a pour but de lever le voile sur le manque de développement personnel face à l'employabilité au Togo. Au cours de cette formation, la coache Obi Tchamsi, a partagé avec les leaders de demain, ses 20 ans d'expérience dans l'entrepreneuriat et ses années d'expérience dans l'administration fiscale. Les participants ont été édifiés sur les secrets permettant d'assurer le développement, la pérennité de leurs activités, de savoir s'impliquer dans le processus du développement de leurs activités, de donner du sens à leurs projets d'entreprise, de découvrir les maladies qui empêchent leurs activités de se développer. Également par quels moyens quitter le chômage chronique,



se réveiller du sommeil profond, céder une activité en difficulté ou encore connaître les opportunités de fi-

nancement avec les partenaires allemands. Pour la coache, la problématique du chômage se situe à deux niveaux.

Premièrement au niveau des demandeurs d'emploi, d'où cinq interrogations : est-ce que vos diplômes et compétences répondent à la demande ou aux besoins des entreprises aujourd'hui ? Etes-vous prêts pour des entretiens d'embauche ? Pourquoi avez-vous peur des entretiens d'embauche ? Pourquoi l'entreprise devra vous recruter ? Pour votre intérêt ou son intérêt ? Autant de questions auxquelles la fondatrice du Cabinet SDK Conseil a fourni des réponses. secondo, au niveau de ceux qui veulent créer des entreprises ou organisations. « Si vous n'aimez pas le risque, l'avenir sera incertain. Le risque, la conviction, la foi. Si vous ne mettez pas la connaissance, si vous n'avez pas de stratégie. La recherche de financement, l'environnement socio-culturel, la situation sociopolitique,

la concurrence, votre ignorance, vos manques de moyens, l'ignorance de votre mission de vie, même la hauteur de votre idée de projet... vont constituer des freins pour vous », a-t-elle indiqué. Obi Tchamsi est PDG de SDK Group, une struc-

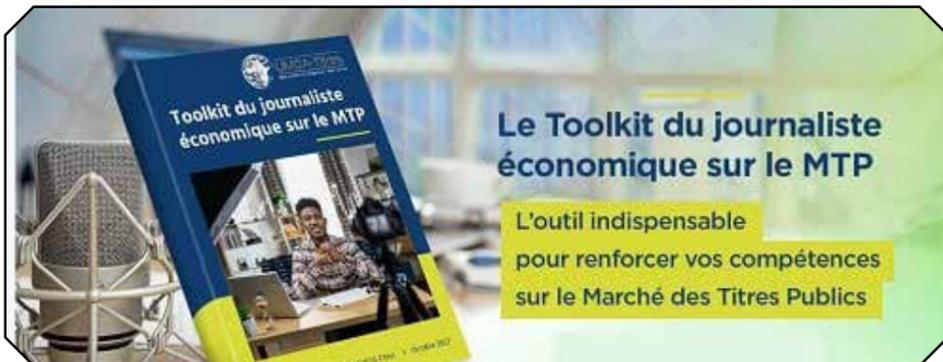
ture qu'elle a créée en 2018, qui comporte trois démembrements, notamment SDK studio dance, SDK boutique (vente d'accessoires de mode) et SDK conseil (coaching, formation, mentorat).

Marché des titres publics

Le Toolkit du journaliste économique disponible

Les journalistes économiques de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) ont désormais un recueil d'informations sur les marchés des titres publics. Il s'agit du Toolkit.

● KEZIAH KPATIDE



Ce recueil d'informations traite des sujets clés comme le contexte de création de UMOA-Titres ainsi que ses missions, ses valeurs et son fonctionnement ; Les défis relevés par l'institution depuis sa création ; Les perspectives

et l'évolution des levés de fonds sur le Marché des Titres Publics. Le document propose également une grille de lecture pour faciliter la compréhension et l'exploitation des documents liés aux émissions de titres publics

émis par adjudication. Il répond de même, au besoin de toujours fournir du contenu fiable et se présente tel un véritable guide d'utilisation « Le Toolkit du journaliste économique sur le MTP est l'outil pratique qu'il vous faut pour ex-

celler dans vos interventions dédiées au marché régional de la dette souveraine. L'éducation financière, la vulgarisation des concepts financiers et la promotion des opportunités d'investissements sur le Marché des Titres Publics servant de leviers au développement de la zone UEMOA, se présentent comme des missions primordiales aux yeux de UMOA-Titres. Cette réalité sous-tend la nécessité que l'ensemble des parties prenantes

soient informées et sensibilisées aux actions menées dans le but d'insuffler une dynamique en faveur du développement économique des Etats de l'UMOA », souligne l'agence. UMOA-Titres a pris pleinement conscience de cette dynamique et est convaincue du rôle déterminant des journalistes économiques, en tant qu'ambassadeurs de premier plan dans le processus d'appropriation des concepts en lien la dette souve-

raîne par l'ensemble des cibles. Cette prise de conscience est la raison d'être de ce document. Intitulé le Toolkit (la boîte à outils) du journaliste économique sur le MTP, ce document a été conçu pour les journalistes économiques souhaitant mieux cerner UMOA-Titres ainsi que ses défis et perspectives mais aussi recueillir le maximum d'informations sur le Marché des Titres Publics, son évolution et son fonctionnement.

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financièrews et boursières

Email : ecofinances.infos@gmail.com

Site web: www.ecoetfinances.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par L'agence de Presse ECO & FINANCES

N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

FOLIKOUE ATA K. Achille

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

Gestion des activités portuaires

Les fonctions clés de la capitainerie dans un port

Organe central dans la gestion des activités portuaires, la capitainerie joue un rôle crucial dans la coordination et la sécurisation des opérations maritimes en mer.

● Bernard AFAWOUBO

Dotée d'un service de pilotage et remorquage équipé de vedettes porte-amarres, de pilotines et de quatre puissants remorqueurs dont Agbodrafo de 5.000 Chevaux Vapeurs, la capitainerie du Port de Lomé assure en continu la régulation du trafic, règle l'ordre d'entrée et de sortie des navires, ainsi que de tous les mouvements de navigation dans le port. Elle dispose également d'outils performants d'aide à la navigation comprenant notamment un service radar, des phares, des balises, des bouées d'approches et un système AIS (Automatic Identification System) qui permet la surveillance des voies d'eau navigables et la gestion du trafic maritime. Au port de Lomé, les opérations de remorquage et de lamanage sont gérées par la société BOLUDA. Une société dispose de pilotines et de puissants remorqueurs dont Cinkassé et Blitta de puissance 4200kw, 5700 Chevaux



Vapeurs utilisés pour le remorquage équipé de vedettes porte-amarres. En effet, la capitainerie est un service dépendant de l'autorité portuaire, chargé de coordonner les mouvements des navires dans le port. Elle désigne également le bureau où se trouvent les responsables de la gestion et de l'administration du port. La capitainerie d'un port est un organe de gestion et de coordination des activités portuaires qui

est chargée de veiller au bon fonctionnement et à la sécurité du port en collaboration avec les différents acteurs du milieu portuaire. La capitainerie d'un port a huit fonctions clés notamment gérer les opérations de navigation et de mouillage des navires en coordination avec les autres services portuaires ; contrôler l'accès au port et la circulation des navires en fonction des règles et des

consignes en vigueur ; veiller au respect des normes environnementales et de sécurité en matière de navigation, de manutention et de stockage des marchandises ; coordonner les activités des différents services du port (gestion des terminaux, des aires de stockage, des opérations de chargement et de déchargement, etc.) ; assister les navires en cas de détresse ou d'incident en mer et prêter assistan-

ce aux équipages en danger ; organiser les exercices de secours et de sauvetage en mer en collaboration avec les autorités compétentes ; assurer la communication et la coordination avec les autres ports et les autorités maritimes nationales et internationales ; fournir des informations et des services aux navires et aux équipages en visitant le port (horaires d'ouverture, tarifs, règles de sécurité, etc.). Les fonctions principales de la capitainerie incluent la gestion des navires et des quais, la coordination des opérations de chargement et de déchargement, la gestion des documents administratifs et douaniers, la supervision des activités de pêche et de plaisance, et l'application des règles et des normes portuaires. Le personnel de la capitainerie d'un port est composé des professionnels chargés de la gestion et de l'administration du port. Ces professionnels travaillent en étroite collaboration avec les auto-

rités portuaires et les différents acteurs du milieu maritime pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité du port. La capitainerie emploie des professionnels expérimentés qui possèdent une solide connaissance des règles et des procédures portuaires, ainsi qu'une maîtrise des techniques de gestion et de communication. Ils sont responsables de veiller à ce que les opérations du port se déroulent en toute sécurité et dans le respect des normes environnementales et douanières. Les employés de la capitainerie peuvent également être chargés de la formation des équipages de navires et de la gestion des équipements portuaires, ainsi que de la coordination des services d'urgence en cas de besoin. Ils sont souvent en contact direct avec les marins, les capitaines de navires et les autorités portuaires, et doivent faire preuve de tact et de professionnalisme dans leur travail.

Gestion publique

Un transporteur paie 1,5 million de FCFA de pots-de-vin sur 478 km

Contrôlé 44 fois, un transporteur paie 1,5 million de FCFA en termes de pots-de-vin entre le sud du Cameroun et la capitale du Gabon, c'est ce que révèle une récente note de conjoncture de la Banque mondiale.

● Bernard AFAWOUBO



Selon le rapport, sur une distance de 478 kilomètres entre la frontière d'Abang Minko dans le sud du Cameroun et la capitale gabonaise (Libreville), un camion peut s'attendre

à être arrêté une fois tous les 10,8 kilomètres. Ainsi, au cours du trajet, le chauffeur camion serait arrêté 25 fois par la police et la gendarmerie ; plus environ quatre fois chacun par

les municipalités, les douanes et la police phytosanitaire ; et sept fois par d'autres entités. « En plus des paiements officiels et officieux exigés en cours de route, les innombrables arrêts augmentent les coûts logistiques et peuvent compromettre la qualité, voire entraîner l'avarie de certaines denrées périssables. De plus, sur un total de 44 interpellations, 33 pourraient être qualifiées de tracasseries au vu du retard de 11 heures et 7 minutes et du coût de 1 510 000 FCFA

engendrés, soit environ 76% des coûts totaux aux postes de contrôle » indique le rapport. « Même si chaque paiement versé peut sembler minime, les tracasseries représentent un coût majeur pour l'économie nationale. Selon les données recueillies, les tracasseries augmentent le coût du transport des produits agricoles au Gabon de 0,30 USD par tonne et par kilomètre (135 USD par tonne de la frontière camerounaise à Libreville) », révèle le rapport.

À en croire le même rapport, pour contourner les tracasseries, les chargements de camions sont souvent dissimulés. Ainsi, les produits plus fortement taxés sont enfouis au centre et entourés de produits de moindre valeur. En outre, étant donné que les petits envois transportés en voiture ou en moto sont rarement contrôlés et/ou taxés (officiellement ou officieusement), il est de pratique courante aux différents postes aux frontières de répartir le

chargement d'un gros camion en petits lots de deux à trois sacs transportés par des motos qui traversent par la suite la frontière avec moins de difficultés avant que la cargaison ne soit regroupée sur un autre camion de l'autre côté. Généralement, les pratiques informelles entraînent une hausse des risques pris par les usagers aux frontières. À leur tour, les niveaux plus élevés d'informalité affectent négativement les efforts de mobilisation des recettes intérieures.

Millenium challenge account

Le Togo désormais éligible au programme compact du MCC

Le Président américain, Joe Biden a annoncé le 14 décembre 2022 à Washington aux Etats Unis d'Amérique, l'éligibilité du Togo au programme Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC) pour contribuer au développement économique du pays. L'annonce a été faite en marge du forum d'affaires (USABF) dans le cadre de U.S. Africa Leaders Summit.

● Ilona E.



Ce choix du Togo est le fruit des bonnes performances enregistrées sur la carte des scores MCC 2023. En effet, cette nouvelle ère de partenariat entre le Togo et les Etats-Unis d'Amérique est la résultante des prouesses enregistrées par le Togo en matière de gouvernance, de lutte contre la corruption, de liberté économique, d'investissement dans le capital humain, depuis 2016. Le nouveau tableau de bord de la MCC révèle que le Togo a validé 14 indicateurs sur les 20 requis, en mettant au vert plusieurs indicateurs dans les trois catégories que sont la liberté économique, la bonne gouvernance et l'investissement dans le capital humain. Dans la catégorie « Liberté économique », le Togo a validé sept indicateurs sur les huit retenus. Il s'agit de l'inflation, la qualité de la régulation, la politique commerciale, le respect de l'équité genre dans l'économie, les droits fonciers, l'accès aux crédits et les op-

portunités d'emploi. En matière de « Bonne gouvernance » cinq indicateurs sur six ont été mis au vert à savoir les libertés civiles, le contrôle de la corruption, l'efficacité des pouvoirs publics, l'État de droit et la liberté d'information. En ce qui concerne la catégorie « investissement dans le capital humain », le Togo a validé les indicateurs que sont les dépenses dans l'éducation primaire et le taux d'achèvement de l'éducation primaire des filles. Avec ces performances remarquables, qui sont en phase avec les principes démocratiques, de développement économique, social, durable et inclusif, le Togo se positionne au troisième rang régional des pays les plus réformateurs, et occupe la cinquième position sur le continent. A la veille de ce forum d'affaires, le Président de la République a reçu Madame Alice Albright, Directrice exécutive de la Millenium Challenge Corporation (MCC), au-

quelle le chef de l'État a réitéré l'engagement de notre pays « à poursuivre la mise en œuvre d'une gouvernance consacrée à la consolidation d'une croissance inclusive ». Il faut souligner que les États-Unis ont créé le programme Millennium Challenge Corporation (MCC) en 2004 en vue de former un nouveau partenariat de développement entre les États-Unis et les pays en développement. Créée par le Congrès et disposant d'un solide appui bipartite, la MCC verse des subventions à des pays qui ont démontré leur engagement à la promotion des bonnes pratiques de gestion et à la réforme économique. La MCC estime que la croissance économique est à la base de l'élimination de la pauvreté et collabore avec des pays en fonction de leur engagement à l'exercice judicieux du pouvoir, à l'appui de la liberté économique et à l'investissement dans les gens.

4ème session ordinaire du CPM de la BCEAO

Le gouverneur Kassi Brou présente la santé économique des Etats

Les membres du Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), ont tenu le 9 décembre dernier, leur quatrième session ordinaire au titre de l'année 2022. Au cours de cette rencontre, le Président du CPM et gouverneur de la BCEAO, Jean-Claude Kassi Brou, a fait le point de la situation économique de l'UEMOA.

● Eyram AKAKPO



Cette rencontre qui marque la dernière session ordinaire du Comité de Politique monétaire de la BCEAO au titre de l'année 2022, revêt un caractère assez particulier, en ce sens qu'elle se tient juste quelques semaines après la célébration du 60e anniversaire de la Banque Centrale et de l'UMOA. La réunion a enregistré la participation de gouverneurs et Vice-gouverneurs de Banques centrales et a permis d'échanger sur de nombreux thèmes. Selon Jean-Claude Kassi Brou, l'année 2022 se termine dans un contexte marqué par une inflation toujours élevée et un accroissement des incertitudes au niveau mondial. En réaction à cette persistance de l'inflation, plusieurs banques centrales, aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement, ont entamé le resserrement de leur politique moné-

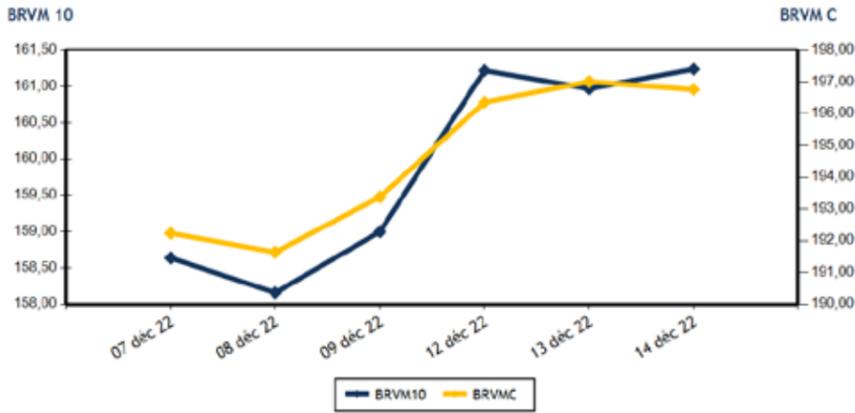
taire. Dans ce contexte, l'activité économique mondiale a poursuivi son ralentissement. Dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), « la dynamique haussière de l'inflation s'est également poursuivie au cours du troisième trimestre 2022, portant le taux d'inflation à son niveau le plus élevé depuis 2008, avec des disparités d'un pays à l'autre. L'évolution des comptes extérieurs s'est également dégradée liée en partie à une faible mobilisation des ressources extérieures par les Etats », a indiqué le gouverneur Jean Kassi Brou. Il faut préciser qu'au cours de cette présente session, les membres du Comité de politique monétaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest, ont eu à examiner, comme point en décision, le Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA. Ce Rapport

élaboré par les Services de la BCEAO donne la synthèse de l'évolution récente de l'environnement international et interne ainsi que les perspectives. Il met par ailleurs un accent particulier sur les risques qui entourent les perspectives et formule des propositions de mesures de politique monétaire. Ce rapport et la note de cadrage macroéconomique pour les années 2022-2027 seront présentés conjointement. La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est un établissement public international dont le siège est fixé à Dakar, au Sénégal. Elle est l'Institut d'émission commun aux Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Créée le 12 mai 1962, elle réunit le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

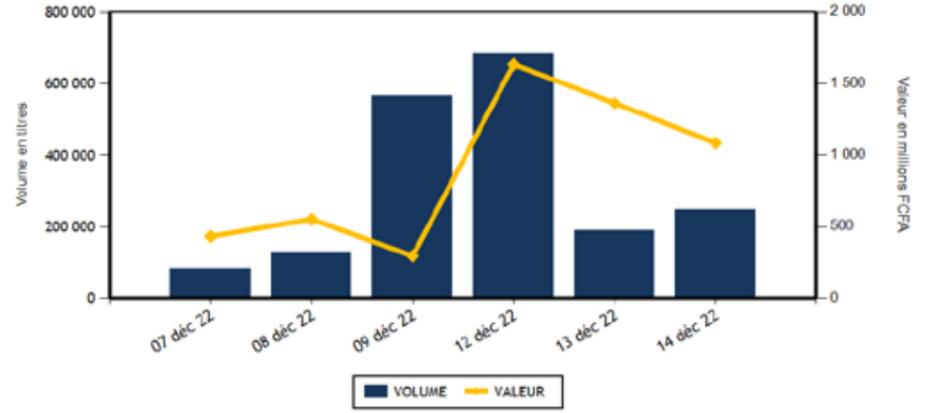


BRVM 10	161,24	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 239 mercredi 14 décembre 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	196,76
Variation Jour	↑ 0,17 %		Variation Jour	↓ -0,13 %
Variation annuelle	↑ 5,04 %		Variation annuelle	↓ -2,73 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 922 391 531 543	-0,13 %
Volume échangé (Actions & Droits)	247 536	31,29 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 077 311 087	-19,87 %
Nombre de titres transigés	39	0,00 %
Nombre de titres en hausse	15	15,38 %
Nombre de titres en baisse	14	7,69 %
Nombre de titres inchangés	10	-23,08 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 781 526 228 305	-0,16 %
Volume échangé	770	-57,22 %
Valeur transigée (FCFA)	6 769 624	-62,00 %
Nombre de titres transigés	4	-20,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	2	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 160	7,41 %	20,83 %
NESTLE CI (NTLC)	8 540	7,29 %	85,45 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	6 395	6,58 %	25,39 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 300	6,00 %	-14,31 %
SITAB CI (STBC)	6 450	5,74 %	4,37 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 295	-7,50 %	-26,00 %
SETAO CI (STAC)	1 200	-7,34 %	64,38 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	11 500	-7,26 %	8,54 %
UNIWAX CI (UNXC)	800	-6,98 %	-60,00 %
TOTAL CI (TTLC)	1 980	-5,71 %	-5,71 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	103,86	3,07 %	-5,68 %	87 176	521 401 370	27,08
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	449,99	-0,92 %	0,25 %	28 709	146 645 240	8,77
BRVM - FINANCES	15	74,21	-0,13 %	-3,79 %	93 585	128 063 097	7,19
BRVM - TRANSPORT	2	363,18	-0,33 %	-41,62 %	414	616 850	5,80
BRVM - AGRICULTURE	5	296,19	0,63 %	21,73 %	33 338	276 067 040	5,64
BRVM - DISTRIBUTION	7	359,21	-1,60 %	-11,84 %	4 290	4 488 690	25,39
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 480,66	-7,34 %	64,38 %	24	28 800	14,41
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,83	
Taux de rendement moyen du marché	7,48	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,40	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	109	
Volume moyen annuel par séance	975 618,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 885 868 733,05	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	5,81	
Ratio moyen de satisfaction	52,27	
Ratio moyen de tendance	899,06	
Ratio moyen de couverture	11,12	
Taux de rotation moyen du marché	0,02	
Prime de risque du marché	6,88	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



Desert to Power

Les ministres réunis à Nouakchott s'engagent à renforcer les partenariats public-privé

La troisième réunion ministérielle des cinq pays du Sahel concernés par l'initiative Desert to Power s'est tenue sur le thème « Renforcer les partenariats public-privé dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Desert to Power. »



Des représentants du Burkina Faso, du Tchad, du Mali, de la Mauritanie et du Niger ont participé à la réunion qui s'est tenue le 8 décembre 2022 dans la capitale mauritanienne. Le Groupe de la Banque africaine de développement, en collaboration avec le ministère du Pétrole, de l'énergie et des mines de la Mauritanie, a organisé la réunion afin de mieux faire connaître cette initiative du secteur de l'énergie et lui donner de la visibilité. La rencontre visait également

à promouvoir l'investissement stratégique dans l'énergie solaire au sein des pays du Sahel comme contribution majeure à la lutte contre le changement climatique. Desert to Power est l'initiative de la Banque africaine de développement en matière d'énergie renouvelable et de développement économique qui vise à éclairer et à alimenter en énergie la région du Sahel en construisant dix gigawatts de capacité électrique grâce à des systèmes d'éner-

gie solaire, ainsi que des projets en réseau et hors réseau, d'ici 2030. La réunion a été ouverte par le ministre de l'Énergie de Mauritanie, Abdessalem Ould Mohamed Saleh, le vice-président chargé de l'Électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte du Groupe de la Banque africaine de développement, Kevin Kariuki, et le président du Comité de pilotage de Desert to Power, Mustapha Bakkoury. Au cours de la réunion, les participants ont pas-

sé en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative Desert to Power dans les cinq pays et ont discuté de l'approfondissement de la coopération avec le secteur privé comme moyen d'accélérer cette mise en œuvre. Les ministres ont réaffirmé l'engagement de leurs pays respectifs à l'égard de l'initiative Desert to Power et en ont salué les progrès. Ils ont souligné notamment le succès des efforts de mobilisation de ressources et des partenariats. Les ministres ont également souligné l'urgence de traduire les projets prioritaires identifiés en mégawatts concrets et en connexions sur le terrain. « Nous remercions la Banque pour les efforts considérables déployés par le groupe de travail

Desert to Power dans le cadre de la mise en œuvre des feuilles de route nationales validées en 2020, démontrant ainsi le formidable partenariat entre nous et la Banque à travers cette initiative conjointe destinée à accélérer l'accès universel à l'électricité dans le Sahel », a déclaré le ministre Abdessalem Ould Mohamed Saleh au nom de ses homologues. Les ministres sont également convenus de concevoir un protocole commun et une documentation standardisée afin de faciliter le déploiement de projets de producteurs indépendants d'électricité, de poursuivre une approche concertée pour le déploiement à grande échelle de mini-réseaux verts et de mettre en place une plateforme

d'engagement du secteur privé (PSEP) Desert to Power afin d'intensifier la mobilisation de capitaux privés. La réunion s'est terminée par l'adoption de la Déclaration de Nouakchott. Elle a été suivie d'une réunion du Comité directeur de l'initiative Desert to Power sous forme hybride, qui a fourni des orientations supplémentaires concernant les propositions d'engagement accru du secteur privé. M. Kariuki a déclaré : « C'est une occasion unique de travailler ensemble pour que notre vision de la région du Sahel comme centrale d'énergie renouvelable devienne réalité. » La prochaine réunion ministérielle sera accueillie par la République du Niger en 2023.

Côte d'Ivoire

Le financement des femmes au cœur de la 4e édition du Forum international du leadership Féminin

La 4eme Edition du Forum international du leadership Féminin « entièrement consacré aux femmes entrepreneures » s'est tenue le 3 Décembre 2022 à Abidjan autour du thème « Inclusion Financière et accès à de nouveaux marchés ».



D'après une note d'information transmise à Abidjan.net, mercredi soir, la cérémonie a réuni « des personnalités importantes » pour débattre des questions liées à l'accès au financement pour les femmes, notamment l'Ambassa-

trice de l'union européenne en Côte d'Ivoire, de représentantes de la Coopération Allemande, de la Banque Africaine de Développement à travers le Fonds de Garantie Africain et du programme AFAWA. Mme Belmonde Dogo,

Ministre de la Solidarité et de la lutte contre la Pauvreté, représentant le Premier Ministre ivoirien, a salué « un événement de qualité » initié par la Fondation SEPHIS et mis en œuvre avec la coopération Al-

lemande /Invest Job. « Je suis très fière d'accompagner la Fondation SEPHIS depuis plusieurs années, car ses actions s'inscrivent dans la vision et dans la stratégie globale du Gouvernement, qui est d'apporter une réponse adaptée au besoin de formation, d'accompagnement et d'inclusion financière des femmes en Côte d'Ivoire », a déclaré la ministre Dogo également Mairaine du programme AWF (un programme d'accélération de business des femmes entrepreneures) depuis plusieurs années. « J'aimerais donc me joindre au Premier ministre, pour saluer l'appui de la coopération allemande à travers Invest for Jobs en Côte d'Ivoire,

qui fait de ce programme pour l'autonomisation des femmes : une réalité », a-t-elle salué. Pour sa part, la Présidente de la Fondation SEPHIS, Sephora Kodjo a indiqué que le forum International du Leadership Féminin est la conclusion d'un parcours de formation d'une année au sein du programme AWF de son organisation qui appuie la structuration des entreprises qui cible par an 72 PME dirigées par des femmes. Le Forum, indique la note, a été meublé par une série d'activités importantes à savoir des panels de haut niveau, des expositions-ventes de 50 Femmes dirigeantes de PME, des compétitions de pitch de projet.

« A la suite des panels, des compétitions de pitch de projets de 15 femmes entrepreneures ont abouti à une remise de prix d'un total de 14 millions de FCFA répartis comme suit : 05 millions offert par la GIZ, 03 millions offert par Care International, 03 millions offert par la Fondation SIFCA, 02 millions offert par l'Ambassadrice de l'Union Européenne, Mme Francesca DI MAURO et 01 million offert par Ecobank Côte d'Ivoire », a détaillé la note qui conclut que la rencontre s'est achevée par une cérémonie solennelle de remise de diplôme à 37 femmes entrepreneures issues dudit programme.

Amélioration des politiques en matière de visas

Les pays africains ont réalisé des progrès

Le rapport de l'Indice d'ouverture sur les visas en Afrique 2022 montre que les pays africains ont fait des progrès en matière de politiques de liberté de déplacement, dont la plupart avaient été fortement restreintes par la crise du Covid-19.



Cette publication annuelle, préparée par le Groupe de la Banque africaine de développement en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, en est à sa 7^e édition et a été lancée dimanche en marge de la Conférence économique africaine 2022 à Maurice. Le rapport recense les politiques de visas adoptées par les gouvernements africains en fonction de trois critères principaux : l'exemption de visa pour les citoyens d'autres pays africains, la possibilité d'obtenir un visa à l'arrivée et l'obligation pour les voyageurs d'obtenir un visa avant de se rendre dans d'autres pays africains. Le rapport de cette année souligne l'impact de la pandémie de Covid-19 au cours des deux dernières années (2020 et 2021), pendant lesquelles la plupart des pays ont restreint les déplacements, tant au niveau national qu'international. Les restrictions sur les voyages internationaux allaient de la fermeture complète des frontières aux quarantaines, en passant par les mesures de dépistage et l'interdiction des visiteurs

en provenance de pays jugés «à haut risque». Les restrictions nationales comprenaient toute une série de mesures telles que l'interdiction de se déplacer d'une région à l'autre, l'interdiction des déplacements non essentiels, les couvre-feux et des règles limitant les rassemblements. Le rapport 2022 fait état de nouveaux signes de progrès : 10 pays ont amélioré leur score d'ouverture sur les visas au cours de l'année écoulée, et l'ouverture sur les visas du continent dépasse désormais celle enregistrée au cours de l'année précédant la pandémie de Covid-19 et s'aligne sur le score maximal atteint en 2020. Des politiques progressistes en matière de visas, permettant d'augmenter le nombre d'entrées sans visa ou de passer à des politiques de visa à l'arrivée, garantiront la poursuite de cette tendance positive. L'utilisation de la technologie et une plus grande adoption des systèmes de visas électroniques contribueront à accélérer la facilité avec laquelle les voyageurs peuvent traverser les frontières. Faits saillants de l'indice d'ouverture sur les

visas en Afrique 2022 Les voyages en Afrique sont devenus plus ouverts aux citoyens africains en 2022, avec moins de restrictions dans l'ensemble. Il y a maintenant une répartition égale entre les voyages sans visa et les voyages pour lesquels un visa peut être obtenu à l'arrivée dans le pays de destination. Trois pays notamment le Bénin, la Gambie et les Seychelles offrent une entrée sans visa aux Africains de tous les autres pays. En 2016 et 2017, un seul pays le faisait. 24 pays africains proposent un e-Visa, soit 5 de plus qu'il y a cinq ans. 36 pays ont amélioré ou maintenu leur score d'indice d'ouverture sur les visas depuis 2016. 50 pays ont maintenu ou amélioré leur score d'indice d'ouverture sur les visas par rapport à 2021, généralement après avoir supprimé certaines des restrictions en matière de politique des visas mises en place pendant la pandémie. 48 pays sur 54, la grande majorité des pays africains permettent désormais de voyager sans visa aux ressortissants d'au moins un autre pays africain. 42 pays offrent une

exemption de visa aux ressortissants d'au moins 5 autres pays africains. Fait intéressant, les pays à faible revenu représentent une part importante du top 20 du classement des pays ayant une politique de visa libérale en 2022 : 45 % des pays figurant dans le top 20 de l'indice sont classés comme des pays à faible revenu, et 45 % sont figurés parmi la frange inférieure des pays à revenu intermédiaire. Les E-visas permettent aux voyageurs potentiels de demander un visa depuis le confort de leur domicile ou de leur lieu de travail avant leur voyage, de rationaliser le processus de demande, de réduire le temps passé aux frontières, de fournir un plus grand degré de certitude avant le voyage, de réduire la nécessité de soumettre un passeport pour traitement aux bureaux consulaires, et de rendre le voyage plus sûr et plus sécurisé. La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, Monique Nsanabaganwa, analyse ainsi l'importance du rapport : «Cette édition établit un lien entre la libre circulation et le développement des chaînes de valeur régionales, les investissements, le commerce des services et la ZLECAf. Il est de plus en plus reconnu que la mobilité des personnes est essentielle aux efforts d'inté-

gration de l'Afrique.» La vice-présidente par intérim du Groupe de la Banque africaine de développement chargée du développement régional, de l'intégration et de la prestation de services, Marie-Laure Akin-Olugbade, a pour sa part indiquée : «L'indice d'ouverture sur les visas en Afrique assure un suivi de l'ouverture sur les visas en tant que mesure de la liberté de mouvement depuis 2016. L'édition de cette année, la septième, montre que de nombreux pays africains ont considérablement simplifié leur régime de visas au cours de l'année écoulée.» L'édition 2022 du rapport met en avant les trois pays qui ont le plus progressé dans leur ouverture sur les visas, en l'occurrence le Burundi, Djibouti et l'Éthiopie. L'Éthiopie, en particulier, a gagné plusieurs places dans l'indice pour retrouver sa position parmi les 20 plus performants du continent après avoir supprimé les mesures temporaires instituées en 2021. Le rapport innove en proposant une analyse de la libre circulation des personnes au niveau des communautés économiques régionales en Afrique. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté d'Afrique de l'Est sont

les communautés les plus ouvertes, la CEDEAO accueillant huit des dix premiers pays. S'exprimant à propos du rapport, le directeur par intérim du Bureau de coordination de l'intégration régionale, Jean-Guy Afrika, a déclaré : «L'indice d'ouverture sur les visas en Afrique a suivi l'évolution des régimes de visas sur le continent africain, d'avant la pandémie à aujourd'hui. Comme le montre le rapport 2022, les pays africains sont en train de démanteler bon nombre des mesures imposées pendant la pandémie. En effet, dans l'ensemble, le continent est revenu à un niveau d'ouverture sur les visas qui n'avait observé pour la dernière fois que juste avant le début de la pandémie.»

À propos de l'indice d'ouverture sur les visas en Afrique

L'Indice d'ouverture sur les visas en Afrique évalue dans quelle mesure les pays africains sont ouverts aux voyageurs en provenance d'autres pays africains. Publié chaque année depuis 2016, l'Indice suit l'évolution des scores des pays dans le temps pour montrer comment les politiques nationales évoluent en matière de liberté de circulation à travers l'Afrique.



NOUVEAUX PACKS SANLAM AUTO

L'ASSURANCE QUI ME DONNE LE CHOIX

- PACK AVANTAGE
- PACK ÉVOLUTIVE
- PACK CONFORT
- PACK LIBERTÉ



Contactez-nous
22 53 59 00
22 22 98 98

www.tg.sanlam.com

 **Sanlam**

Vivez en toute confiance